



© Maelle Bodin

LE TOUR D'ENFANCE

ÉTAPE
1

DEUX ANS APRÈS LA BELLE SAISON, QUEL ÉTAT DES LIEUX ET QUELLES PERSPECTIVES POUR LES FONDS DE SOUTIEN À LA CRÉATION JEUNE PUBLIC ?

Organisée par le Collectif Jeune Public en partenariat avec Scènes d'Enfance - Assitej France le 1^{er} décembre à Culture Commune, scène nationale du Bassin Minier du Pas-de-Calais, la première étape du Tour d'enfance était axée sur la problématique de la production jeune public et des Fonds de soutien mutualisés.



Le secteur jeune public a vu fleurir ces dernières années de nombreux fonds de soutien et réseaux de production participatifs ou solidaires à la création. Aujourd'hui, deux ans après la Belle Saison, quel est le bilan de ces initiatives ? Les fonds de soutien peuvent-ils être une réponse « pertinente » face au déficit de la production jeune public ? Comment favoriser la reconnaissance et les liens avec les institutions et les scènes labellisées pour que ces dispositifs fassent réellement levier sur la création ?

Pour répondre à ces questions, le Collectif et l'association Scènes d'enfance - Assitej France avaient convié plusieurs intervenants au côté de Marie Levavasseur, présidente du Collectif, et de Laurent Coutouly, directeur de Culture Commune et membre du Collectif : Camille Bridge, co-présidente du réseau Domino en Auvergne Rhône-Alpes ; Pauline Van Lancker et Simon Dusart, co-directrice.eur de la Compagnie dans l'arbre et Sylviane Fortuny, metteuse en scène de la Cie pour ainsi dire ; avec à la modération Estelle Derquenne, coordinatrice de Scènes d'Enfance - Assitej France et Grégory Vandaële, co-président de l'association nationale, membre du Collectif Jeune Public et directeur du Grand Bleu à Lille.



L'EXEMPLE DES HAUTS - DE - FRANCE UN FONDS DE SOUTIEN EN INTERROGATION

En ouverture des échanges, Marie Levavasseur, présidente du Collectif, a rappelé que le Fonds de soutien avait été créé en Hauts-de-France justement en réponse aux difficultés de production dans le spectacle jeune public, avec pour double objectif de servir d'effet levier pour la création et de créer une synergie en sensibilisant et mobilisant les coproducteurs régionaux autour de cette question. Elle a rappelé également qu'en aucun cas cette initiative collaborative et solidaire n'avait vocation à se substituer aux institutions dans leur politique d'accompagnement des projets de création.

Après cinq éditions et six projets soutenus pour un montant total de 35 000€ (dont 20 000€ issus de l'aide exceptionnelle attribuée par le Ministère de la Culture dans le cadre du Plan Génération Belle Saison*), le bilan est mitigé.

Certes, comme le signalent Pauline Van Lancker et Simon Dusart de La Compagnie dans l'arbre, aidée par le dispositif en 2016 avec la création *Costa Le Rouge*, les projets soutenus ont bénéficié d'une belle visibilité en région et d'une certaine légitimité accordée par le « label » du Fonds de soutien. Mais l'engouement pour ce dispositif solidaire, réunissant compagnies et structures, n'a pas dépassé le cadre du Conseil d'Administration du Collectif, à l'exception d'une seule structure, le Centre André Malraux à Hazebrouck, qui a rejoint le dispositif en 2016.

Les membres du Collectif s'interrogent aujourd'hui sur l'avenir de cette initiative : est-ce la vocation et la responsabilité du Collectif de financer la production jeune public à travers le Fonds de soutien ? Le dispositif n'a-t-il pas un effet inverse en désengageant les struc-

tures, voyant qu'un espace dédié à la création jeune public existe et fonctionne sans leur participation ? Le dispositif ne devrait-il pas plutôt exister sous une autre forme, avec un portage des structures et des tutelles ?

Laurent Coutouly rappelle que « ces initiatives n'ont pas de résultat dans l'immédiateté, [et que] nous sommes au début d'un long chemin. ». D'où la nécessité de continuer cette démarche de conviction, en développant d'autres modes de mobilisation et d'intelligence collective, proches de l'économie sociale et solidaire. Et d'ajouter que « s'il est évident que les fonds de soutien ne doivent pas remplacer les parts de coproduction, encore faut-il que la production jeune public soit au cœur du projet des lieux et qu'ils aient les moyens pour la défendre. »



DOMINO EN AUVERGNE - RHÔNE - ALPES

Constitué en association en parallèle de la plateforme régionale Auvergne Rhône Alpes, le réseau *DoMino* est entièrement dédié à la question de la production jeune public. La co-présidente Camille Bridge a expliqué que le dispositif, comme en Hauts-de-France, n'a pas vocation à se substituer aux coproductions mais bien à servir d'« effet domino » pour la création jeune public, en précisant que ses membres sont tous des « donateurs » et non pas des « producteurs délégués ».

Aujourd'hui, après deux ans d'existence et même s'il rassemble des compagnies et des structures de toutes tailles (Le Théâtre Nouvelle Génération - CDN, plusieurs scènes conventionnées et régionales dont L'espace 600 à Grenoble, des compagnies petites ou conventionnées à l'image des Veilleurs [compagnie théâtrale]), les mêmes interrogations sont là quant à la mobilisation de nouveaux donateurs. Cette question est d'autant plus prégnante dans le cadre des

nouvelles régions, sur des territoires aux réalités et aux enjeux différents. Comment travailler ensemble quand les dynamiques territoriales sont si distinctes ? Même constat du côté des Hauts-de-France, où comme le rappelle Grégory Vandaële, le rapprochement avec les professionnels et les réseaux de l'ancienne Picardie prend du temps. Contrairement au Collectif Jeune Public, ces réseaux se sont constitués avec des structures de diffusion et sans être nécessairement dédiés au jeune public exclusivement. Par ailleurs, le territoire est marqué par l'existence de réseaux plus informels, dont les structures membres ne bénéficient pas forcément, à l'origine, de moyens conséquents pour la coproduction jeune public, et qui fonctionnent davantage au compagnonnage, avec des problématiques principalement orientées vers l'accompagnement ou la diffusion.



LE RÉSEAU COOPÉRATIF DE PRODUCTION JEUNE PUBLIC EN ÎLE DE FRANCE / UNE INITIATIVE DE LA DRAC ÎLE -DE -FRANCE

A l'inverse de ces deux réseaux, impulsés chacun par les acteurs du territoire, le réseau d'Île-de-France (nom sur le point d'éclore) est né d'un « forte incitation institutionnelle », comme l'a expliqué Nelly Le Grévellec, membre de ce réseau et directrice du Théâtre Dunois à Paris.

« Le réseau s'est créé en 2011 à l'initiative de la DRAC Île-de-France, qui se rendait compte que le secteur jeune public était mal identifié au sein de la DRAC, et les projets présentés en commission, inconnus de la plupart des experts. Ainsi la DRAC se proposait d'aider pour un montant de 15 000 €, hors dispositif existant, un projet sélectionné par des programmateurs jeune public qui s'engageaient du même coup à coproduire

et diffuser avec un minimum de dates ce même projet, qui pouvait ainsi risquer une forme plus ambitieuse que d'habitude, en termes de coûts de production et de diffusion. L'effet pervers de cette subvention accordée par la DRAC, est que les programmateurs réunis au sein du réseau se limitent à apporter en coproduction l'aide minimale requise c'est-à-dire 1000€ chacun. »

Une autre dérive a été signalée dans certaines régions, où les fonds de soutien peuvent parfois amoindrir les coproductions, les structures - potentiellement coproductrices - s'étant déjà investies par le biais du dispositif... Alors que le soutien des réseaux doit justement venir renforcer les coproductions et non les remplacer.



LE RÉSEAU COURTE -ÉCHELLE L'AIDE À LA CRÉATION PETITE ENFANCE

Le Réseau Courte-Echelle est né quant à lui de la volonté d'une dizaine de villes de la région Île-de-France dont la plupart de la Seine-Saint-Denis, qui ont souhaité se rassembler pour coproduire ensemble des spectacles très jeune public. Exclusivement consacré à la création petite enfance et coordonné par *le Festival 1.9.3 Soleil !*, le réseau permet à des compagnies, émergentes ou non, de bénéficier d'enveloppes de coproduction de 20 000€. La DRAC est particulièrement attentive aux projets sélectionnés par le réseau, auxquels elle apporte régulièrement son soutien. Rosa Palmeri, directrice du *Festival 1.9.3 Soleil*, a précisé par ailleurs que le Département de Seine-Saint-Denis est très impliqué depuis l'origine du réseau. Mais malgré l'attention portée par les tutelles, celui-ci ne bénéficie pas d'aide au fonctionnement : l'année dernière, l'aide exceptionnelle du Ministère avait cependant permis de financer deux journées de rencontres professionnelles dans le cadre du festival, et de soutenir deux nouveaux projets, en plus de celui aidé par le dispositif.



LE RÉSEAU LOOP UN RÉSEAU NATIONAL DANSE ET JEUNE PUBLIC

Seul réseau disciplinaire et national, *LOOP* est un réseau de concertation et d'expertises des professionnels de la danse et du jeune public, piloté par Le Gymnase, CDCN, à Roubaix. Il s'est constitué sous l'impulsion du Ministère de la Culture – délégation à la danse et à la suite d'un projet de production chorégraphique réunissant un premier réseau de partenaires dans le cadre de *la Belle Saison*. C'est dans la continuité

de ce projet, en 2016, que le réseau se structure et se pérennise. Le réseau *LOOP* réunit aujourd'hui vingt membres, pour la plupart des lieux spécialisés qui ont des moyens très variables en coproduction d'une structure à l'autre. Célia Bernard, coordinatrice, a précisé qu'en tant que dispositif national le réseau *LOOP* ne rencontre pas les mêmes difficultés d'élargissement à d'autres structures, contrairement au Fonds de

soutien du Collectif et à *DoMino*. La seconde particularité du réseau *LOOP* est qu'il repose sur le principe de projet de commandes, auprès de chorégraphes n'ayant jamais créé pour le jeune public, et non pas sur le principe d'appel à projets. Par sa fonction d'incitation à la création en direction du jeune public, *LOOP* joue un rôle de levier pour la production et la création chorégraphique en direction de la jeunesse.

UN DÉVELOPPEMENT ET UNE RECONNAISSANCE EN QUESTIONNEMENT

L'accompagnement des compagnies, en complément de l'apport en production, est également proposé par *DoMino* sous forme d'expertise mais de façon bénévole. Il est aussi à l'étude dans les Hauts-de-France, avec l'envie de favoriser la diffusion des projets soutenus hors-régions, en partenariat avec les autres réseaux de production du territoire. Perspective qui rejoindrait l'idée d'un « réseau des réseaux », évoquée par l'ensemble des réseaux jeune public lors de la dernière édition du

Festival 1.9.3 Soleil ! au printemps dernier.

Le soutien et l'impulsion des DRAC et des institutions est non négligeable dans la pérennisation des dispositifs de soutien à la création, à l'heure où la plupart d'entre eux se posent justement la question de leur fonctionnement, reposant trop souvent sur l'implication bénévole alors qu'un poste de coordination s'avèrerait indispensable à leur développement.

L'implication des tutelles semble

également encourager davantage la participation des structures labellisées. Malgré tout, les disparités d'investissement des institutions persistent d'une région à l'autre et toutes les coopératives ne désirent pas forcément être accompagnées par les tutelles. C'est le cas notamment du réseau *DoMino*, qui ne souhaite pas que la DRAC prenne officiellement part à la coopérative, justement pour ne pas se voir déléguer à eux seuls ce rôle de « coproducteurs » jeune public.

RESTER AMBITIEUX POUR LA CRÉATION JEUNE PUBLIC

Metteuse en scène de la compagnie jeune public conventionnée Pour Ainsi Dire, Sylviane Fortuny s'inscrit dans les questionnements d'Emilie Le Roux, alertant sur la question du manque de soutien à la production jeune public.

« Pour moi, aujourd'hui, il est impossible d'avoir de grandes ambitions en matière de création jeune public. Un projet ambitieux, c'est de pouvoir créer avec trois comédiens maximum, pour des coûts de cession autour de 2 000€. Au-delà, c'est la compagnie qui prend en charge. » Ce qui fut justement le cas pour la création d'*Un château en Espagne* : alors qu'il s'agissait de la plus grosse production de la compagnie, avec neuf comédiens au plateau, les coproductions n'ont atteint que 25 000€, soit la moitié des coproductions habituellement rassemblées pour les précédents spectacles. La création s'est faite dans une économie serrée pour les trois permanents, et aujourd'hui, sur les projets à venir, la compagnie n'est plus en mesure d'absorber ce déficit.

Et de se demander pourquoi est-ce si difficile au sein des structures de poser la question de la limite des financements pour le jeune public, avec des coûts de cession plafonnés à 2 000€, alors que la question ne se pose pas pour les créations tout public ?

« Les choses avancent trop lentement pour le jeune public, on reste sur l'idée préconçue « petits spectateurs, petits spectacles, petite jauge, petite économie », avec toujours en toile de fond cette question du cloisonnement entre jeune et tout public. » Pour Sylviane Fortuny, le combat de la production jeune public est aussi ici : « il faudrait arriver à faire céder cette frontière pour que notre revendication à faire reconnaître les spectacles jeune public comme de « vrais » spectacles soit posée à tous », avant d'ajouter que « l'ambition artistique et financière ne peut pas s'arranger tant qu'on continuera à se contenter de peu. »

Un avis partagé par Marie Levavasseur, qui appelle à « continuer d'être très ambitieux pour que la création

jeune public puisse se développer sous de plus grandes formes, avec plusieurs personnes au plateau et un croisement des métiers ». En rappelant, comme Emilie Le Roux, que le secteur jeune public a une capacité de mobilisation, de ressources, d'invention et de solidarité forte sur laquelle il peut s'appuyer mais dont il ne doit pas se contenter.

Alternatives solidaires et lieux de militantisme, les fonds de soutien ne peuvent pas être la seule réponse au déficit de production et appellent plusieurs points de vigilance. D'une part, la dérive qu'ils puissent se substituer aux coproductions traditionnelles, d'où l'importance des termes employés lorsque l'on communique sur ces dispositifs. D'autre part, le constat du cloisonnement du jeune public au sein des projets de nombreuses structures. Lorsqu'une création est défendue davantage par un programmeur jeune public que par un directeur, bien souvent le premier n'a pas de latitude sur le budget de l'établissement, à moins du soutien de sa direction pour coproduire et accueillir les spectacles sans distinction entre « jeune » et « tout » public. Ce qui pose la question du partage des moyens et du pouvoir, pour une meilleure prise en compte du jeune public : ne faudrait-il pas l'inscrire dans le cahier des charges des scènes labellisées, pour une redistribution plus équitable des financements publics en direction de toute la création artistique ?

Pour Laurent Coutouly, « le soutien des équipes artistiques jeune public résulte d'un choix politique et d'écoute de l'ensemble du secteur. » Un travail de conviction qui prend du temps... Continuons donc, ensemble, de militer et de travailler sur ces différents leviers pour passer « du mode mineur au mode majeur » et faire reconnaître la qualité et l'exigence d'une création artistique toujours plus ambitieuse pour les nouvelles générations.

* L'ensemble des réseaux cités dans cet article ont bénéficié d'une aide exceptionnelle du Ministère de la Culture et de la Communication, attribuée en 2016 ou en 2017 dans le cadre de la *Génération Belle Saison*.